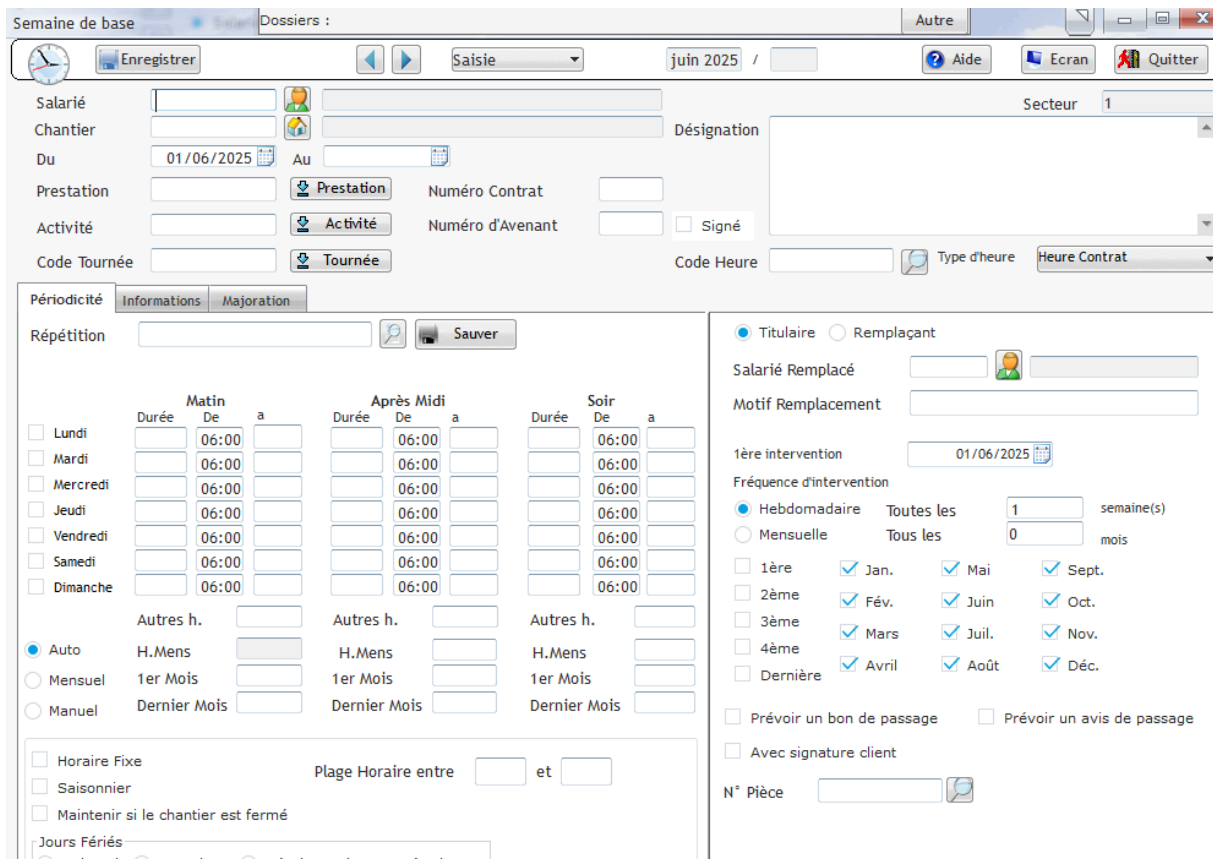


Modification de semaines de Base

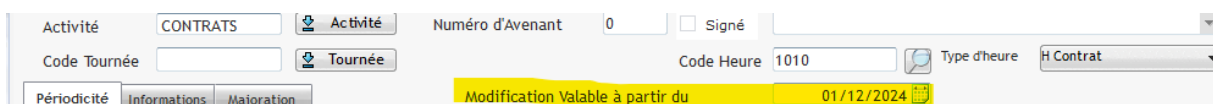
Les salariés étant affectés aux chantiers ont tous des semaines de base indiquant heures début/fin, durée, fréquence avec possibilités de gestion de certaines options comme les jours fériés, fermeture chantier ponctuelle...



Une semaine de base peut être modifiée en rajoutant ou cochant une information.

Certaines modifications n'ont aucune incidence sur la semaine de base existante, un commentaire par exemple

Attention d'autres modifications vont générer une prise en compte de la semaine de base en rajoutant automatiquement une **date d'application de cette modification** (date, durée, jour d'interventions, changement type d'heures ..)



L'enregistrement clôturera l'ancienne semaine de base au 30/11/2024 automatiquement, la nouvelle sera générée à compter du 01/12 .

Il est possible d'effectuer une modification en masse, c'est à dire modifier plusieurs semaines de base en même temps

Liste des semaines de base

Nouveau Modifier Dupliquer Supprimer Remplacement Consultation

Période Du 01/05/2025 Au 31/05/2025

Salarié
 Chantier

N° Contrat N° Avenant

Secteur Inspecteur Activité Code Heure

Actif	N° Entrée	N° Entrée	Code	Nom du Salarié	N° Entrée	Code	Nom du Chantier	Adresse	Code Postal	Ville	Titulaire	Remplacé	Nom du Remplacé
Actif	0	0	0001	VITRERIE Mod	1	ABRICOT	ABRICOT				Titulaire		
Actif	0	0	0001	VITRERIE Mod	1	C_DIVERS	MODELE CHANTIER	ADRESSE	06400	CANNES	Titulaire		
Actif	0	0	0001	VITRERIE Mod	1	C_DIVERS	MODELE CHANTIER	ADRESSE	06400	CANNES	Titulaire		

Cliquez sur MODIFIER

Code	Nom du Chantier	Adresse	Postal	Ville	Titulaire	Remplacé	Nom
OT	ABRICOT				Titulaire		
YERS	MODELE CHANTIER	ADRESSE	06400	CANNES	Titulaire		
YERS	MODELE CHANTIER	ADRESSE	06400	CANNES	Titulaire		

Modification Semaines de Base

Mois de mai 2025 Aide Ecran Quitter

0 Semaines de Base sélectionnées !

Salarié Chantier

Période Du Au 31/05/2025 Conserver ancienne date de Fin Basculement des périodes N + 1

Code Heure HCT Heure Contrat

Tournée

N° Entrée

Ancien N° Récup Dern. Entrée

Titulaire remplaçant Ne pas Modifier Titulaire Remplaçant

Modifier

La modification sera prise en compte après avoir cliqué sur le bouton MODIFIER.

Attention : Les semaines de base concernent les affectations de vos salariés sur les chantiers ; il est déconseillé de supprimer ou changer les dates d'effet dans les semaines de base, sous peine de perte d'historique d'heures salariés (pointage et paie)